

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE
- Convention de
partenariat - Foire
exposition interrégionale
de Saint-Quentin.**

==

**RAPPORTEUR
Mme la Présidente**

Date de convocation :
06/07/20

Date d'affichage :
06/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 10 JUILLET 2020 à 10h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, Mme Virginie ARDAENS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLEROT, M. Fabien BLONDEL, M. Grégoire BONO, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, M. Alain BRISON, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Julien CALON, M. Philippe CARMELLE, M. Luc COLLIER, M. Yves DARTUS, M. Thierry DEFRANCE, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, Mme Jocelyne DOGNA, Mme Aïcha DRAOU, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Gérard FELBACQ, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GASDON, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRIY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Ghislain HENRION, M. Patrick JULIEN, M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Stéphane LINIER, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Agnès MAUGER, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, Mme Colette NOEL, Mme Agnès POTEL, M. Arnaud PROIX, M. Alain RACHESBOEUF, M. Louis SAPHORES, M. Damien SEBBE, Mme Aïssata SOW, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.

Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Thomas DUDEBOUT représenté(e) par M. Fabien BLONDEL, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Michel MAGNIEZ représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Julien CALON

Absent(e)s :

M. Sébastien ANETTE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Vincent SAVELLI, Mme Nathalie VITOUX

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

La Foire exposition interrégionale se tient chaque année sur le Champ de Foire de Saint-Quentin. Compte tenu de la période de pandémie, elle se tiendra cette année du 17 au 20 Septembre 2020 sur une superficie d'environ 30 000 m2.

La Foire exposition réunira le savoir-faire de différents domaines d'activités de notre Agglomération, ainsi que de la Région Hauts-De-France, mais également de la France ainsi que certains pays Européens et aura pour thème « Pays'en ville ».

Pour l'Agglomération du Saint-Quentinois, cet évènement agit en faveur du développement économique du territoire en accueillant des entreprises et artisans locaux ainsi que des visiteurs qui pourront découvrir les atouts du territoire.

A cette occasion, une convention de partenariat est établie avec la société Bleu Ciel production qui organise l'évènement.

Le montant de la subvention de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois s'élève à la somme de 72 000 euros TTC.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'autoriser Mme la Présidente à signer la convention de partenariat avec la société Bleu Ciel production, établie dans le cadre de la Foire exposition interrégionale de Saint-Quentin 2020 ;

2°) de procéder au règlement de la somme à verser à Bleu Ciel production soit 72 000 euros (les crédits sont prévus au budget développement économique) ;

3°) d'autoriser Mme la Présidente à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 2 voix contre, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre (par vote présent ou par pouvoir) : M. Julien CALON,
M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Frédérique MACAREZ